

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2022

Mme Le Maire précise qu'il n'y a pas eu de commission donc pas de compte-rendu.

1. Budget Supplémentaire

Mme Le Maire explique que suite aux observations du Trésorier, il convient d'annuler les décisions modificatives n°3 et n°4 de 2021 (délibérations 2021-58-1 et 2021-59-1), d'annuler la délibération concernant le budget supplémentaire 2021 (délibération 2021-43), de rectifier celui-ci et de le revoter.

Le budget primitif, voté en avril, a pris en compte une prévision d'affectation de résultat au compte 002 Excédent antérieur reporté de 1 030 284,42 €

Les comptes administratifs et de gestion votés en juillet font apparaître un excédent antérieur à reporter de 1 461 616,73 €.

Pour intégrer cet écart de 431 332,31 € sans déséquilibrer le budget, le vote d'un budget supplémentaire est souhaitable. Ce serait une opportunité pour ajuster quelques dépenses et d'affecter la totalité du solde au compte 45811 correspondant aux mandatements pour les travaux de la route Neuve, mais qui n'était pas encore définie au moment du vote du budget primitif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le Budget Supplémentaire 2021 de la commune.

2. Avenant à la convention « Fourrière Animale »

Mme Le Maire expose la décision de la S.P.A d'Essuillet et de l'Oise, de revaloriser leur tarif à raison de 0,82 cts par habitant (anciennement 0,80 cts) en Option B. Dernier chiffre INSEE 1707 habitants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la revalorisation et autorise Mme Le Maire à signer l'avenant à la convention Fourrière Animale.

3. Création d'un poste d'ATSEM et suppression d'un poste d'Adjoint Technique

Mme Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la suppression d'un poste d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe à 31,25/35^{ème} et la création d'un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à 31,25/35^{ème} pour un de nos agents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la création du poste d'ATSEM et la suppression du poste d'Adjoint Technique.

4. Adhésion aux missions optionnelles du CDG76

Mme Le Maire demande au conseil municipal suite au dernier conseil du 21 décembre 2021, de voté pour signer la convention avec le CDG76 afin de pouvoir recruter quelqu'un ayant déjà des compétences et des connaissances sur le travail en Mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'adhérer à la convention cadre d'adhésion aux missions optionnelles du Centre de Gestion de la Seine-Maritime et autorise Mme Le Maire à signer les actes subséquents.

5. Informations diverses

- Mme Le Maire annonce que la ville de Gournay-en-Bray a transmis aux habitants de la rue Felix Faure un courrier pour leur annoncer les futurs travaux d'effacement des réseaux. Elle propose de nous inspirer de ce dernier pour les habitants de la Route Neuve.
- Mail de Jean-Noël CANU qui s'interroge sur la réfection de la clôture de la ZI du Beauregard, est-il prévu de récupérer la partie du chemin communal ? Mme Le Maire lui précise qu'après avoir pris les renseignements auprès du service Urbanisme de la commune, il s'agit d'une demande ancienne et que la partie du chemin communal restera accessible. M. Jean-Noël CANU précise que pour le moment la clôture n'est pas remplacée. Il nous rappelle que le bois coupé par les agents il y a quelques années est toujours sur place car sa leur étaient impossible de la récupérer en raison du terrain impraticable.
- Mail de Yannick BUISSON qui indique que les habitants subissent le passage des poids lourds alors que le barreau nord a été réalisé, il précise que les camions descendent très vite Route de Songeons. Ils subissent l'incompétence de SNCF Réseau. Mme Le Maire lui indique qu'on ne lui apprend rien et elle rappelle qu'elle n'a pas signé l'arrêté de fermeture des passages à niveaux. Mme Le Maire rappelle au conseil que les demandes concernant l'ouverture du barreau, les travaux inachevés et toutes les autres interrogations sont faites depuis longtemps. M. Yannick BUISSON demande pourquoi tout le conseil n'est pas convié à la réunion qui doit se réunir en présence de M. LEVEQUE SNCF Réseau. Mme Le Maire indique la réunion prévue le 13 janvier est reportée au 21 janvier 2022 à 10h00 et l'objet principal de cette réunion sont les rétrocessions publiques des différentes voiries créées dans le cadre du projet de modernisation de la ligne ferroviaire SERQUEUX-GISORS. M. Yannick BUISSON souhaite que tout le conseil y soit convié. Mme SOUSA Aurélie demande si on peut avoir le choix sur la date et l'horaire. Mme Le Maire lui indique que non, Mme SOUSA Aurélie dit que M. LEVEQUE était déjà venu en fin de journée et pourquoi pas à cette réunion. M. Jean-Noël CANU se demande où va-t-on aller avec la Trans'Oise (informations en sa possession qu'il ne peut fournir pour le moment) aussi sur la sécurité, il réitère ses interrogations sur la future noue, il demande à ce que M. LEVEQUE s'explique à ce sujet et sur l'A21. Mme Le Maire précise que cette route doit normalement restée une route départementale. M. Jean-Noël CANU indique avoir des photos du regard qui a été installé par SNCF Réseau, vont-ils le retirer ? M. Yannick BUISSON, M. Jean-Noël CANU et Mme Marie-France DEVILLERVAL s'inquiètent d'où sera déversé les eaux de cette noue. La secrétaire Générale indique que nous avons

eu le choix de plusieurs dates et horaires mais qu'en fonction du planning de Mme Le Maire, il n'y avait que le 21 janvier à 10h00 de possible, elle précise également qu'un mail sera transmis à tout le conseil pour les convier à cette réunion. Mme Le Maire indique que suite à une réunion avec la Direction des Routes, a demandé de nouveau la réfection de la route de St Quentin des Près RD 21A. M. Yannick BUISSON rappelle les problèmes d'éclairages sur les ronds-points. Mme Le Maire lui précise que c'est en cours. Mme Maud GARRET précise qu'il y a déjà eu des accidents et se demande ce qu'ils attendent ? M. Yannick BUISSON demande comment circuler en vélo ou à pied dans le territoire de Ferrières-en-Bray, le projet devait être accentué sur les modes doux, où sont-ils ? Mme Le Maire lui indique qu'il n'y aura pas de miracle sur la Route Neuve au vu de la largeur de la route, de la largeur des trottoirs et des passages pour les vélos. M. Yannick BUISSON dit qu'il faudrait mieux faire une déviation. M. Jean-Noël CANU précise que l'on ne peut pas mettre tous les problèmes dans le même dossier, le flux des camions sera différent dès l'instant qu'ils se seront retrouvés à l'arrêt car le feu sera passé au rouge parce qu'il roule au-dessus de 30 km/h. M. Jean-Noël CANU explique les contraintes liées à la Route Neuve. Mme Le Maire précise que toutes ces problématiques sont discutées en conseil communautaire assez régulièrement. M. Jean-Noël CANU ajoute que le barreau qui est en cours ne sera pas assez large pour que 2 camions se croisent.

- Mail de Mme Nathalie CHABBERT, président de la FCPE demande l'utilisation de l'ancien garage des associations des Anciens Combattants et la RANDO. Mme LE Maire indique que tout le matériel de l'association FCPE est stocké dans le garage personnel de Mme Nathalie CHABBERT. Le conseil accepte.
- Mme Le Maire annonce un aménagement de la rue Charles Gervais et le Chemin de la messe. Il faut sécuriser ces routes où se trouve les écoles, la Garderie, la Cantine, l'église et la Mairie car les automobilistes oublient trop souvent que ces routes sont limitées à 30 km/h. Il y aura un renfort lors de la montée et de la descente du car. Un STOP sera installé au carrefour de la rue Charles Gervais et du Chemin de la Messe pour laisser la priorité à la rue de l'église et la rue du Vieux Château. Un rappel des 30 km/h sera indiqué au sol par de la peinture puis par de la résine au beau temps tout au long de la descente de rue Charles Gervais. Mme Nathalie CHABBERT demande s'il serait possible de mettre des petits personnages aux abords des écoles ce qui pourrait avoir un impact sur les gens, elle précise que le STOP est en effet vital. M. Yannick BUISSON indique que les petits personnages marqueront plus les gens que la peinture au sol. Mme Micheline DUONG demande où les installer sachant qu'il y a déjà un panneau gênant au passage des enfants qui se cogne dedans. Mme Le Maire précise que ces petits personnages sont en générales installés aux abords des passages piétons et que l'installation sera étudiée. Mme Nathalie CHABBERT, M. Jean-Noël CANU précisent que le STOP est une très bonne idée.
- Dispositif cantine à 1€. Mme Le Maire indique qu'une commission se réunira début février. La secrétaire générale précise qu'il y a eu une dizaine de retour pour le moment, qu'il y a certaines personnes qui ne souhaitent pas fournir le quotient familial en pensant n'avoir le droit à rien, elle les incite tout de même à fournir ce document, un rappel sera fait tous les mois sur les factures. Chaque personne qui pourrait prétendre à cette aide pourra en bénéficier même après la mise en place du dispositif. Mme Nathalie CHABBERT indique qu'elle fera un rappel via leur page internet. Mme Maud

GARRET et Mme Nathalie CHABBERT indiquent que c'est un bon dispositif et que cela permettra aux enfants d'avoir de bons repas équilibrés et une aide non négligeable pour certains parents qui ne mettaient pas leurs enfants en cantine pour cause de moyen et qu'ils pourront le faire dorénavant.

Séance levée à 20h05